

Spécial

Les bons plans pour investir

Les bons plans pour investir

Rendez-vous cette semaine dans votre mercredi immo

ouest france

Ils agressent un handicapé et un homosexuel

Romain, 21 ans, et Hugues, 19 ans, ont été jugés pour plusieurs affaires par le tribunal correctionnel de Caen. Entre juin 2005 et février 2006, les deux complices se rendent coupables de trois délits. Leur casier judiciaire mentionne une condamnation. Seul Romain est venu à l'audience.

En juin 2005, dans le tramway de Caen, les deux jeunes croisent Jérôme. Ils le frappent de plusieurs coups de poing. Le tribunal a retenu les circonstances aggravantes de la réunion et l'orientation sexuelle : la victime est homosexuelle. Romain connaît la victime.

Il l'accuse d'attouchements sur son frère, il y a quelques années : « Je voulais me venger ». Le substitut du procureur François Lavalrière fait part de ses doutes quant « à l'excuse de la pédophilie ». L'avocate de Romain remarque que tout le monde dans cette affaire fait « l'amalgame entre pédophilie, homosexualité et homophobie ». Elle demande le retrait

de la circonstance aggravante de violence en raison de l'orientation sexuelle.

Puis, en février dernier, les deux complices violent le portefeuille avec 145 € d'un handicapé mental. « Il venait de retirer son budget hebdomadaire à la banque », explique l'avocate de la victime. Elle demande 550 € de dommages et intérêts. Pour ces deux affaires, le substitut requiert trois mois de prison avec sursis, pour les deux prévenus.

Entre ces deux affaires, Romain et Hugues ont été arrêtés avec Didier, 19 ans, pour détention de stupéfiants. La présidente du tribunal, Régine Niréd-Dorail, s'étonne de la concorde dans des dates. « Avec une convocation en poche pour le tribunal, vous achetez de la drogue ? Je veux bien que vous soyez sur le chemin de la rédemption. Mais ça n'y ressemble pas. » Le substitut fait la même remarque. Romain et Didier se font discrets à la barre. Didier avoue la revente de résine de

cannabis pour environ 150 € par mois, afin de « compléter ses fins de mois ». Le substitut lui rappelle que la sanction encourue pour trafic de drogue est de dix ans. Il requiert neuf mois de prison en partie assortis du sursis pour Didier, et trois mois de prison, dont une partie avec sursis, pour Romain et Hugues.

L'avocate de Didier et Romain est surprise « par la sévérité des réquisitions ». Didier est un primo délinquant bien inséré. Pour Romain, elle avoue que « la complicité avec Hugues ne lui a pas réussi ».

Dans les deux premières affaires, Romain est condamné à deux mois de prison avec sursis et Hugues à trois mois à cause de son absence au tribunal. Dans l'affaire de stupéfiants, Didier est condamné à six mois de prison avec sursis. Romain devra effectuer 80 heures de travaux d'intérêt général, sous peine de devoir exécuter les deux mois de prison avec sursis. Romain est condamné à 60 jours amende à 5 €.

Les « ordinosaures » de l'âge informatique

Jusqu'à la mi-février, la Ligue de l'enseignement propose de revisiter l'histoire des ordinateurs. Et aussi de découvrir les logiciels libres.

Entre le Normand Alain Gauthier et l'informatique, c'est une longue histoire. « Ma collection s'est faite avec le temps, raconte ce passionné d'ordinateurs. J'ai commencé après avoir déniché un des « ordinosaures » sur une foire aux greniers. Un des ordinateurs qui me faisaient rêver étant plus jeune. » Petit à petit les vieilles machines s'entassent. « Et on a une collection ! », constate-t-il.

Dans le hall de la Ligue de l'enseignement, rue de la Girafe, zone du Mont-Coco (face au CHU), des carcasses d'ordinateurs accrochées à des panneaux d'exposition. « 80 % de ces ordinateurs sont en état de marche », précise Alain Gauthier. Atari, Amstrad et autres marques phares de l'époque retrouvent la place qui leur est due. Les vénérables survivants d'une époque révolue. « Le plus vieux modèle exposé, le ZX81, avait un kilo de mémoire vive. » Les ordinateurs actuels en ont un million de fois plus. Rien que ça...

« Et pourtant, on créait des jeux. Des jeux simples, qui demandaient peu de mémoire. » Pour les sauvegarder, les programmeurs avaient recours à des cassettes audio. « Mais c'était un système peu fiable, alors on faisait au moins quatre copies. » La technique était bien différente. C'était aussi un autre état d'esprit.

« Les gens faisaient eux-mêmes leurs jeux, moi le premier, se souvient AlGau, comme on le surnomme dans la communauté des logiciels libres. On diffusait nos programmes gratuitement. Il n'y avait pas le côté business qu'il y a



Les « ordinosaures » d'Alain Gauthier, dit AlGau dans la communauté informatique. Des épaves diront certains. Des souvenirs d'une époque pourtant pas si lointaine, une époque où l'informatique était une affaire de passionnés.

aujourd'hui. « Écrire un programme informatique était un art. Un art consacré par la publication dans « Hebdojeu », le magazine référence de la planète informatique naissante. Les logiciels étaient échangés « librement », seul comptait de développer le savoir.

« Cette idée de partage correspond bien aux valeurs de la Ligue de l'enseignement », ajoute Gaëlle

Mata, animatrice multimedia. Le centre de ressources départemental de la vie associative accueille l'exposition. Ainsi que celle sur les logiciels libres, lesquels connaissent actuellement un regain d'intérêt certain. « Nous prônes des valeurs républicaines, laïques, reprend Gaëlle Mata. Notre but est de favoriser la démarche participative. » Remonter aux origines des

ordinateurs est un moyen original de valoriser les idées qui ont donné naissance à l'informatique. Le partage, le désir de connaître...

Pratique. Jusqu'au 16 février, au CRDVA, 16, rue de la Girafe, à Caen. Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Entrée libre. Tél. 02 31 06 11 21. Site : www.crdva.net

Une LAN party pour les adeptes de logiciels libres

« On est là jusqu'à 3 heures du matin », annoncent les joueurs, en pleine installation de leur matériel, vendredi soir, rue de la Girafe. Tout le monde s'assure que son ordinateur fonctionne, que le réseau reconnaît la machine. Alors que certains cherchent une solution aux problèmes qui apparaissent, d'autres comparent leurs bureaux virtuels.

Car cette soirée de jeux en réseau (LAN party) a une particularité. « On ne va jouer qu'à des jeux libres. » Comprenez des jeux qui sont créés par des passionnés, pas par les grosses entreprises de programmation... Wesnoth, Open Arena... des références dans le monde du jeu en réseau. « Open Arena utilise le moteur graphique de Quake 3, un jeu d'une grande marque informatique. Mais ses créateurs ont libéré le code après avoir l'avoir rentabilisé. » Résultat : des milliers de passionnés peuvent laisser libre cours à leur imagination. Et créer des jeux en tous genres, pour une sorte de communauté qui additionne les talents de chacun.



Une douzaine de joueurs ont participé à cette LAN party dédiée aux jeux libres.

« On va être prêts », annonce un joueur. « On va surtout faire des

jeux de tirs. Et un peu de stratégie aussi ! » Une longue nuit s'an-

nonce, les yeux rivés sur les écrans.

Vie en ville

CGT : la maison des syndicats, « une priorité »



Une centaine de personnes ont assisté aux vœux du comité régional (Haute et Basse-Normandie) de la CGT.

Une centaine de militants et d'invités étaient présents aux vœux du comité régional CGT, vendredi soir, à la Maison des syndicats. Il a d'ailleurs été largement question de celle-ci. « Ces locaux doivent être réhabilités, rénovés ou reconstruits. C'est une priorité. Seulement, le fait ? À quelle échéance ? C'est la question. [...] Désormais c'est Caen-la-Mer qui gère. C'est suffisant pour que plus personne ne soit réellement responsable. Des collectivités territoriales se défilent. Une action initiative n'est prise et chacun attend de peur d'être en première ligne », tempête Thierry Lepaon, secrétaire Normandie.

« Dans certaines circonstances,

les pouvoirs publics n'hésitent pas à hiérarchiser les priorités : les organisations de salariés ne sont pas nécessairement parmi les leurs », critique-t-il. Avant de demander que l'agglomération « prenne l'initiative d'un tour de table ». La CGT promet de « continuer à agir pour mettre chacun de leur responsabilité ».

Par ailleurs, la CGT démarre une campagne de syndicalisation cette semaine. Un document de quatre pages a été édité à 40 000 exemplaires. Il sera distribué dans le département. Dans l'année, le syndicat organisera des assises : de l'automobile, de l'agroalimentaire, de la logistique, secteurs clés en Normandie.

Entente nautique : M.-J. Gobert pour une table ronde

Dans un courrier adressé à la députée-maire Brigitte Le Brethon, Marie-Jeanne Gobert (PCF), conseillère municipale et vice-présidente du conseil régional délégué à la jeunesse et aux sports, revient sur les difficultés de l'Entente nautique caennaise (ENC). Ce club, qui fêtera son 40^e anniversaire cette année, « joue un rôle décisif dans la dynamique de la vie associative locale et sur le plan régional, dans le sport de haut niveau. Le retard des travaux de réfection et l'annonce à plusieurs reprises de la fermeture du Stade nautique ont considérablement nui à la dynamique du club, freinant son évolution et engendrant des pertes de recettes considérables. Après le

recul des effectifs, le club est contraint à des licenciements. La situation de l'Entente nautique caennaise et son avenir, l'inquiétude des pratiquants nécessitent une réaction d'urgence ». Marie-Jeanne Gobert se dit prête à participer à une table ronde demandée par l'ENC. « Avec l'ensemble des élus et des collectivités ». Cette rencontre « devrait permettre de coordonner les interventions publiques et de réfléchir ensemble aux positions et aux moyens sur lesquels chaque collectivité est prête à s'engager pour pérenniser toutes les activités du club, celle de haut niveau, de la pratique de loisirs et de l'école de natation ».

Recensement : d'autres réactions

Pour Gilles Détéville, conseiller général PS de Caen, « lors du recensement de 2004, j'avais dénoncé cette politique mathusienne du logement, qui risquait de nous conduire à de graves déconvenues. Aujourd'hui, les chiffres sont là, têtus. Ils marquent l'échec patent d'une politique de logement et d'une politique urbaine, qui n'est plus à la hauteur d'une ville capitale régionale. Non, les données sociales (les fameuses décohésions) n'expliquent pas tout et, contrairement à ce que certains ont prétendu dans le dernier Caen Magazine consacré au logement, l'insuffisance de mise en chantier de constructions neuves sur notre ville depuis 2001 est bien la principale

cause de déclin. Caen perd des habitants : ceci est un mauvais point pour le dynamisme commercial, l'animation, la vitalité en général de notre ville qui ne pèse maintenant plus que 45 % de l'agglomération ». Selon Laurence Dumont, conseillère municipale PS, « les problèmes de logement et d'attractivité de la ville ont un rapport avec la baisse du nombre d'habitants. Qui, aujourd'hui, a envie de venir s'installer en Basse-Normandie ? Je ne crois pas que Brigitte Le Brethon donne envie de venir à Caen. Les étudiants, dès qu'ils ont fini leurs études, s'en vont. C'est toute la politique en faveur de la jeunesse, de la culture et du social qui est à repenser ».

ÉVÉNEMENT

CIRQUE PHÉNIX

ET ALAIN PACHÈRE PRÉSENTENT

JUBILE !!!

PAR LES ÉTOILES DU CIRQUE DE MOSCOU

EN TOURNÉE DANS TOUTE LA FRANCE

Écoutez RFM Caen cette semaine et gagnez vos invitations pour le Cirque de Moscou, le mardi 30 janvier à 20h30 au Zénith de Caen.

RFM 89.4

Plus d'infos sur www.rfm.fr

Lagardère ACTIVE MEDIA